

DÉLIBÉRATIONS

Département de l'Hérault

Mairie de Saint Martin de Londres

C.C.A.S.



DELIBERATION du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Saint Martin de Londres

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-deux mars à 18 h 30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SAINT MARTIN DE LONDRES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Mme Nicole Grazioso, Vice-Présidente.

Nombre de conseillers

En exercice : 8

Présents : 6

Votants : 6

Présents : Nicole GRAZIOSO, Frédérique JOUVE, Fabienne ARBIEU, Danielle SELENUS, Luc BOUDON, René VERGNES, Jacques VILLARET.

Absents excusés : Jean-Louis RODIER, Martine BRINGUIER

Secrétaire de Séance : Frédérique JOUVE

N° 03/2019

OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT 2018

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	873,91
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 643,98
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	2 517,89
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	0,00
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	0,00
Besoin de financement F. = D. + E.	0,00
AFFECTATION = C. = G. + H.	2 517,89
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	0,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	2 517,89
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité l'affectation du résultat 2018

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
A St Martin de Londres,
Nicole GRAZIOSO, Vice-Présidente

